

## Affluence et bilan très positif

Conférence interdisciplinaire

# Art et vulnérabilité : miroirs de nos ressemblances et de nos différences



La Tinaia, Florence, Italie, 1993, Photographie Mario del Curto

**LAUSANNE, LE 1<sup>ER</sup> MAI 2018.** Plus de 300 participants se sont déplacés pour prendre part à la conférence organisée par Pro Infirmis le 25 avril dernier à La Fondation Deutsch à Belmont-sur-Lausanne. Une forte affluence, un public attentif et réceptif, des conférences et témoignages de qualité ont caractérisé cette journée dont le bilan est des plus positifs pour les organisateurs. Relevons que l'affiche était dense, le programme diversifié : des experts de différentes disciplines, des artistes, en situation de handicap ou non, des professionnels engagés dans des projets novateurs. Ils ont tous répondu présents à l'invitation de Pro Infirmis qui les conviait à explorer ce qui nous différencie et ce qui nous relie, à travers le domaine de la création, plus particulièrement celle de la création picturale.

Charles Joye, membre du comité de Pro Infirmis Vaud et initiateur du colloque, se félicite de ce succès : « Nous avons pu compter sur la contribution engagée d'une dizaine experts issus de différents horizons, de spécialistes investis et autant d'artistes handicapés ou pas. Au vu de la

qualité des interventions et de leur complémentarité, nous avons décidé de publier les actes du colloque dans un ouvrage à paraître d'ici la fin de l'année ».

Monique Richoz, directrice de Pro Infirmis Vaud et en charge de l'organisation de la manifestation, souligne : « Le thème traité s'inscrit au cœur de la mission de Pro Infirmis, qui entend notamment amener à débattre de thèmes d'actualité en relation avec le handicap. Comme nous sommes confrontées au quotidien des personnes handicapées et soutenant leur intégration dans notre société, il nous paraît primordial d'amener le grand public à s'ouvrir davantage et à s'interroger sur des questions essentielles qui ont leur place dans le débat public ».

### **Regards croisés entre experts, échanges riches et intenses avec des personnes handicapées, moments forts en émotion et tour d'horizon complet**

Pour mémoire, ils étaient au nombre des orateurs et participants du riche programme de cette conférence: Ils sont artistes – le photographe et réalisateur *Mario del Curto* en est, aux côtés de *Valentine Schopfer*, *Gion Capeder*, *Laurence Cotting*, *Colin Vallon* ou encore de *Diego*, *Pascal Vonlanthen* et *Rosalina Aleixo* notamment - mais aussi experts, auteurs, historiens de l'art ou spécialistes de l'Art Brut à l'instar de *Sarah Lombardi*, *Michel Thévoz*, *Teresa Maranzano*, maîtres d'enseignement et de recherche ou professeurs comme *Aude Fauvel* ou *Anne Marcellini*. Voire psychiatres ou avocats, tels *Jacques Besson* et *Charles Joye*.

L'Art Brut a eu la part belle, notamment avec un brillant exposé de la directrice de la Collection de l'Art Brut à Lausanne, Sarah Lombardi. Cet Art Brut, dit aussi « art des fous » ou « art asilaire » peut aussi se présenter par les personnes qui en étaient et qui en sont les productrices, comme l'a démontré Aude Fauvel, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut des Humanités en Médecine CHUV/UNIL. Savions-nous que la première expérience de présentation de ces œuvres a été l'initiative de personnes souffrant de troubles psychiques en Ecosse en 1847 ?

Dans une perspective contemporaine, le Professeur Jacques Besson, chef de service de psychiatrie communautaire du CHUV, a présenté le rôle, très prometteur, de l'expression artistique dans le recouvrement de la santé mentale. Si une situation de vulnérabilité psychique, que tout un chacun peut vivre à un moment donné de sa vie, peut amener à développer une sensibilité artistique, il s'agit de reconnaître les fonctions de l'art dans le chemin visant à rétablir et à renforcer une estime de soi.

L'expérience de l'activité artistique, vécue par des personnes ayant une déficience intellectuelle, est d'un autre ordre. Comme l'a relevé la technicienne d'art manuel Valentine Schopfer - qui a permis à 6 jeunes adultes de découvrir l'art de la gravure grâce au soutien de la fondation Jacqueline Oyex - « ses jeunes bio », ainsi qu'elle les appelle, ont vécu cette étape avec une curiosité et un plaisir manifestes.

Quant à Valentin Juillard, l'un des jeunes artistes intégré au projet, il souligne : « Cette expérience est comme une graine plantée dans mon terreau, à moi maintenant de la faire grandir et de la laisser s'épanouir ». Il en va de même pour les artistes du CREAHM, comme Pascal Vonlanthen et Rosalina Aleixo, dont l'œuvre ne s'inscrit pas dans une perspective thérapeutique, comme l'atteste le slogan du CREAHM : l'art au centre, le handicap en marge. Les projets poursuivant cette même démarche s'inscrivent dans les perspectives d'application de la Convention de l'ONU pour les personnes handicapées. Ce nouvel outil, ratifié assez tardivement par la Suisse en 2014, entend promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans notre société.

Mir'arts, qui est précisément l'un de ces projets, présenté par Teresa Maranzano, historienne de l'art, soutient clairement cette tendance inclusive.

### **Les épineuses questions en lien avec la question de la propriété intellectuelle**

Là où les chemins se croisent - dans l'expérience artistique en lien avec la maladie psychique et dans celle en lien avec une situation de handicap de personnes ayant une déficience intellectuelle - c'est autour de la question de la propriété intellectuelle. « Qui est légitimé à disposer des droits de

propriété mobilière et de propriété intellectuelle sur l'œuvre créée par une personne incapable de discernement, notamment dans le cadre d'un établissement de soins ? Qui est autorisé à exercer et négocier les droits d'auteur, à savoir les droits moraux et patrimoniaux, notamment le droit de divulguer et d'exposer l'œuvre publiquement ? ». Ces questions cruciales, amenées par l'initiateur et directeur scientifique de la conférence, Charles Joye, introduisent un questionnement qui ne va pas sans déranger et qui provoque un malaise certain. En effet, qu'est-ce qui peut bien encore justifier que des œuvres sont parfois exposées sans mention du nom de leur auteur ou qu'elles sont présentées au public sans que l'auteur ait été consulté au préalable ?

Les questions soulevées par Charles Joye, lors de cette conférence, devraient être prises en considération dans les travaux de l'égalité des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur droit à l'autodétermination. Les associations qui défendent les intérêts de ces personnes sont concernées, comme les lieux qui leur offrent des possibilités d'expression artistique.

### **Respiration musicale et table ronde avec large échange de vues**

L'improvisation du pianiste Colin Vallon sur le thème de l'art et de la vulnérabilité a enchanté un public très attentif et a permis une « grande respiration musicale » dans ce programme passionnant et dense. Enfin, la table ronde animée avec brio par la journaliste Florence Grivel a permis faire le point sur les grands thèmes de la journée avec tous les intervenants et avec la participation active du public.

### **Publication des actes du colloque**

Les actes du colloque seront publiés par Pro Infirmis Vaud aux Editions Médecine & Hygiène et disponibles pour la fin de l'année 2018. Pour toute commande, s'adresser à Pro Infirmis : [vaud@proinfirmis.ch](mailto:vaud@proinfirmis.ch).

*Pro Infirmis est la plus grande organisation d'aide aux personnes en situation de handicap en Suisse. Centre de compétences pour toutes les questions ayant trait au handicap, elle conseille, accompagne et soutient les personnes touchées, leurs proches et les professionnels dans toute la Suisse. Pro Infirmis se mobilise pour une société inclusive, qui considère la diversité des êtres humains comme une richesse. L'organisation œuvre pour que les personnes handicapées puissent mener une vie autodéterminée et jouir d'une participation pleine et effective à tous les domaines de la société. Dans cette optique, Pro Infirmis s'engage aussi pour la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et lutte contre toute discrimination à l'égard de ces personnes.*

*Cette conférence pluridisciplinaire est la troisième qu'organise Pro Infirmis Vaud après :*

- **Handicap et diagnostic à l'aube de la vie : espoir ou dérives ? Regards croisés sur le diagnostic préimplantatoire en 2011 et dont les actes ont été publiés par Médecine & Hygiène, Genève 2012**
- **De l'être humain réparé à l'être humain augmenté : quels impacts sur l'individu et la société ? en 2014 et dont les actes ont été publiés par Médecine & Hygiène, Genève 2016**

**Initiateur et directeur scientifique :** Me Charles Joye

**Les illustrations de la journée sont disponibles sur le site** [www.info-handicap.ch](http://www.info-handicap.ch).

[monique.richoz@proinfirmis.ch](mailto:monique.richoz@proinfirmis.ch)

[fabien.chalet@proinfirmis.ch](mailto:fabien.chalet@proinfirmis.ch)